INVESTISSEMENTS MASSIFS PENDANT CINQUANTE ANS, POUR QUELLE CROISSANCE?

Ahmed BOUYACOUB*

« Parvenir à une croissance durable n'est pas facile [...].
Il nous reste du chemin à faire pour comprendre complètement le processus de la croissance économique. »

Douglass North, Prix Nobel d'Economie 1993.

Résumé

L'analyse de l'expérience de développement menée par l'Algérie pendant les cinquante années de son indépendance révèle plusieurs paradoxes. C'est une économie qui a bénéficié d'une masse d'investissements relativement très importante (en comparaison avec les expériences des autres pays en développement) mais son taux de croissance économique est resté très modeste. En revanche, la faiblesse de la croissance économique réalisée n'a pas empêché le développement humain d'enregistrer une évolution très positive entre 1970 et 2011, dépassant, au cours des dernières années, la moyenne mondiale et celle des pays arabes. Enfin, cette analyse rétrospective permet de montrer que l'Algérie a connu trois grands cycles économiques, faits de croissance et de crise, entre 1962 et 2012, ne correspondant pas aux cycles politiques apparents que l'Algérie a connus.

Mots clés : Croissance Durable, Développement Humain, Investissement.

Classification JEL: O4, O15, D92.

Introduction

Notre contribution porte sur l'examen des relations entre les investissements réalisés dans notre pays depuis l'indépendance et la croissance économique enregistrée au cours de cette longue période (1962-2012).

^{*} Professeur en Economie, LAREGE, Université d'Oran et CREAD.

Pour l'économiste, l'investissement est l'acte de transformation de ressources financières en capital fixe de production¹. C'est la partie de la richesse créée, qui est remise dans le processus de production. Dans un pays, il peut être mené par les entreprises, l'Etat, les ménages, les entreprises individuelles, les entreprises financières et des entreprises étrangères. Il revêt plusieurs formes et répond à des objectifs différents.

La somme de tous les investissements menés dans un pays, au cours d'une année, constitue un agrégat économique² important et très significatif de l'effort de développement. Les investissements sont considérés par toutes les théories économiques comme le moteur central de la croissance économique³. Ce qui signifie que sans investissement, il n'y a pas de croissance, mais celle-ci n'est pas toujours générée automatiquement, et de manière significative par un investissement, fut-il important. Car, le niveau et le rythme de la croissance sont une résultante qui obéit à une série de facteurs, directs et indirects, connus et inconnus, que les agents économiques découvrent parfois dans le processus de l'investissement, ou après son achèvement. C'est un processus que l'on qualifie volontiers de difficile⁴.

Les investissements s'effectuent naturellement dans le cadre d'un modèle économique, ou selon l'expression de D. North, d'une « matrice institutionnelle », différente d'un pays à l'autre⁵.

Dans une économie de marché, les différents agents économiques activent dans ce cadre, juridiquement défini par des règles formelles et informelles, et peuvent être encouragés ou découragés à effectuer des investissements et à prendre des risques.

Compte tenu des différences de nature entre les matrices institutionnelles, les résultats macro-économiques des investissements

¹ Beaud M. et Dostaler G. (1993), La pensée économique depuis Keynes, Paris, Seuil.

² Cet agrégat est appelé FBCF (formation brute de capital fixe ou Accumulation brute de capital fixe), dans les comptabilités nationales.

³ Villieu P. (2007), Macroéconomie: L'investissement, Paris: La Découverte, 2ème éd. ⁴ Mairesse J., Mulkay B. et Hall B. H. (2001), Investissement des entreprises et contraintes financières en France et aux Etats-Unis, Économie et Statistique, vol.341-342, pp. 67-84.

⁵ North Douglass (2004), Understanding the Process of Economic Change, Princeton University Press, 2004, traduit en français sous le titre: Le processus du développement économique, Editions d'Organisation, Paris, 2005.

effectués dans différents pays ne se ressemblent pas toujours en termes de croissance enregistrée et de création d'emplois.

Dans ce travail, nous présentons des résultats de recherche sur cette question, car les investissements ont toujours été considérés, en Algérie, dans les différents programmes gouvernementaux menés entre 1963 et 2012, comme le moteur principal de la croissance économique. Le taux élevé des investissements par rapport au PIB a également toujours été considéré comme le symbole d'un grand effort et de dynamisme économiques. Au cours des cinquante dernières années, ce taux n'a pas été uniforme et a connu une grande volatilité. Il en a découlé une forte instabilité en termes de résultats économiques, et une image parfois paradoxale en termes de réalisations et de progrès du pays.

Nous avons choisi de présenter, dans une première partie, les principales caractéristiques de l'investissement entre 1964 et 2012, qui sont en réalité autant de facteurs de performances que de contreperformances économiques. Ensuite, nous présentons les résultats en termes de croissance économique dans une démarche à la fois historique et comparative. Enfin, pour compléter l'analyse des performances, nous présentons des résultats au plan du développement humain de manière également historique et comparative.

Ce travail a été effectué à partir des séries économiques disponibles (1962-2011), notamment celles de l'Office national des statistiques, (ONS), de la Banque d'Algérie, de la Banque mondiale, celles des Nations unies (Comptes nationaux) et enfin celles du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)⁶

1. Les principales caractéristiques de l'investissement en Algérie

Au plan macro-économique, les caractéristiques d'un investissement sont nombreuses et les études n'abordent pas généralement

⁶ Nous avons principalement travaillé à partir des données de l'Office National des Statistiques (ONS), (Annuaires statistiques annuels et Enquêtes publiées), les données de la Banque d'Algérie (Rapports annuels, Bulletins semestriels et Notes de conjonctures), les données de la Banque mondiale, WDI (1960-2011), les données relatives aux agrégats et comptes nationaux de l'ONU 1970-2010 et, enfin, les Rapports annuels portant sur le Développement humain, PNUD et principalement les Rapports 2010 et 2011.

cette question sous le même angle⁷. On s'intéresse parfois à la nature des actifs mobilisés et aux stratégies des acteurs (entreprises ou Etat), parfois aux impacts de ces investissements, ou encore, et la liste est longue, aux apports des investissements étrangers menés dans différents pays en développement notamment.

Nous avons privilégié de présenter l'évolution de quelques caractéristiques d'identification des investissements (taux, volume, structure, acteurs, financement, conditions de réalisation et enfin importance du secteur privé), afin de mieux analyser leurs relations avec les performances de l'économie sur cette longue période.

I.1. Le taux d'investissement

Le taux d'investissement est un indicateur important d'une économie. Il est le rapport entre l'ensemble des investissements réalisés dans un pays et le Produit intérieur brut (PIB). La comptabilité nationale de chaque pays calcule cet agrégat économique important que l'on retrouve dans la plupart des séries économiques, comme en Algérie, sous l'appellation d'accumulation brute des fonds fixes (ABFF) ou FBCF (Formation brute de capital fixe). Le taux d'investissement est donc la partie de la richesse nationale produite en une année (PIB) et transformée en capital productif (construction, équipements, moyens de transport, animaux de production, etc.). Autrement dit, il s'agit de la partie du PIB qui n'est ni consommée ni simplement épargnée, mais réintroduite dans le processus de production de la richesse sous forme de facteurs de production.

Le taux d'investissement traduit donc l'effort consenti par le pays, souvent au détriment de la consommation, pour générer de nouveaux projets ou pour améliorer la production déjà existante de biens et services. Toutes les analyses concernant l'économie algérienne soulignent l'importance du taux d'investissement à différentes époques de son évolution depuis son accession à l'indépendance.

Entre 1970 et 2010, le taux moyen de cette période en Algérie (28,75 %) a été relativement élevé, par rapport aux pays voisins et par rapport aux pays industrialisés.

⁷ Mouchot Claude (2003), *Méthodologie économique*, Editions du Seuil, 2003.

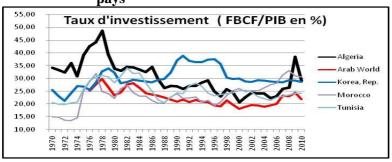
Tableau 1 : Taux annuel moyen d'investissement de toute la période 1970 - 2010

Pays	Algérie	Maroc	Tunisie	Egypte	France	Allemagne
En % du PIB	28,75	26,41	24,19	19,61	19,43	20,46

Source : Calculs effectués à partir des données d'United Nations National Accounts Statistics, 2012

Cette moyenne est calculée sur 41 ans, mais la courbe de ce taux sur cette période montre de fortes variations d'une période à l'autre. Entre 1970 et 1986, ce taux a varié entre 30 % et 48,45 %, taux enregistré en 1978, record jamais encore atteint jusqu'à présent.

Graphique 1 : Evolution du taux d'investissement d'un groupe de pays



Source: Construit à partir des données de la Banque mondiale, WDI, mars 2012.

Le graphique 1 montre que ce taux a connu une chute régulière entre 1978 et 2000, date à partir de laquelle il commence à croitre sans dépasser les 30 % sauf en 2009 et 2010. A quelques exceptions près, l'Algérie a toujours enregistré un taux d'investissement nettement plus élevé que celui des pays voisins et de la moyenne du monde arabe. Ce qui ne signifie pas qu'au plan mondial, son taux soit parmi les plus élevés.

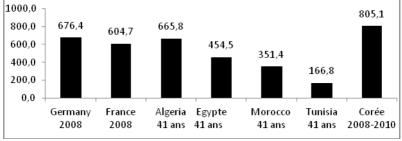
L'examen des taux d'investissement de l'année 2010, de différents pays montre que l'Algérie est loin de détenir le record dans ce domaine avec 32,7 %, puisque des pays comme le Turkménistan affiche un taux de 59 %, la Chine 45,5 %, le Vietnam 36 % et le Maroc 31 %. Enfin, l'Algérie se classe à la 17ème place en termes de taux d'investissement en 2010.

I.2. Le volume des investissements réalisés

Le volume des investissements réalisés au cours de cette période étudiée est également relativement important. En 41 ans, l'Algérie a investi la somme de 665,8 milliards de dollars courants, le Maroc 351,4 milliards, la Tunisie 166,8 milliards et l'Egypte 454,5 milliards. Autrement dit, l'Algérie a investi presque 4 fois plus que la Tunisie, 90 % de plus que Maroc et presque 50 % de plus que l'Egypte.

Mais ces sommes ne doivent pas masquer une réalité. Ces pays en développement restent de petite dimension quand, du point de vue des investissements, on les compare aux pays industrialisés comme la France et l'Allemagne ou la Corée du Sud.

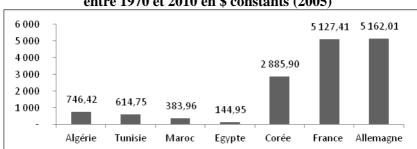
Graphique 2 : Volume des investissements réalisés en milliards de dollars courants



Source: Construit à partir d'United Nations National Accounts Statistics, 2012.

En effet, on constate que la valeur globale des investissements réalisés en Algérie en 41 ans est relativement inférieure à la valeur des investissements d'une seule année comme en Allemagne (en 2008, avant la crise économique). Tout comme la valeur des investissements réalisés en Corée du Sud, pays à industrialisation récente, en trois années seulement (2008-2010) dépasse de 20% ce que l'Algérie a réalisé en 41 ans.

Le calcul plus précis de l'investissement annuel moyen par habitant et en dollars constants de 2005, sur cette période, pour relativiser l'importance des différentes économies, donne le même type de résultats.



Graphique 3 : Investissement annuel moyen par habitant réalisé entre 1970 et 2010 en \$ constants (2005)

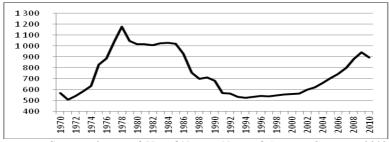
Source: Construit à partir d'United Nations National Accounts Statistics, 2012.

Par habitant, les différences de volume s'estompent quelque peu, puisque l'Algérie n'a investi que 20 % de plus que la Tunisie et 94 % de plus que le Maroc. Par contre, un pays comme la Corée du Sud a investi annuellement et par habitant, 3,9 fois plus que l'Algérie sur 41 ans! Quant aux autres pays industrialisés, il n'y a aucune commune mesure entre leur investissement annuel par habitant et les investissements de pays comme l'Algérie (presque 7 fois plus par habitant et par an sur 41 ans).

Enfin, en Algérie, l'examen détaillé de l'investissement par habitant en dollars constants sur toute la période étudiée révèle une autre évolution assez surprenante.

En effet, le graphique N° 4 montre que l'investissement réel par habitant, en dollars constants de 2005, a connu trois grandes périodes. La première (1970-1978) a enregistré une forte croissance de l'investissement passant de 570 à 1176,8 dollars /habitant en 1978.

Graphique 4 : Evolution de l'investissement par habitant en dollars constants



Source: Construit à partir d'United Nations National Accounts Statistics, 2012

La seconde période enregistrant une chute jusqu'à l'année 1994 qui n'a enregistré qu'un investissement de 527 dollars/habitant. La reprise de l'investissement a commencé à partir de cette date pour atteindre en 2009 les 943,1 dollars/habitant. Il est à signaler que le niveau de 1978, en dollars constants, n'a pas encore été atteint, jusqu'à présent. Cette courbe va générer une courbe similaire du PIB par habitant.

Contrairement à une idée reçue, l'effort d'investissement réalisé, mesuré en dollars constants et par habitant, n'a pas été identique au cours de toute cette période et révèle l'importance du contre-choc pétrolier de 1986 qui a plongé l'Algérie dans une profonde et longue crise économique entraînant une réduction relative et continue de l'investissement sur presque une décennie (1986-1996).

I.3.La structure des investissements réalisés

Il est important de connaître la nature des investissements effectués par les différents agents économiques.

Dans le compte d'accumulation de la comptabilité nationale, on peut retrouver la structure des investissements réalisés, c'est -à-dire la répartition du capital fixe accumulé pendant cette période.

On constate que sur toute la période, 60 % des investissements ont été absorbés dans la construction et les travaux publics divers. Au cours de certaines périodes (1984-1994), ce taux a même atteint les 70 %. Les matériels de transport ont absorbé presque 12 % et les machines et biens d'équipement un peu plus de 22 %. Quant aux services, ils ont absorbé un peu moins de 4% du total des investissements, comme le montre le tableau 2.

	1970- 1978	1979- 1984	1985- 1994	1995- 1999	2000- 2010	1970-2010
1-Bâtiment et Travaux Publics	36,98	52,62	68,72	64,36	52,96	54,93
2-Travaux Publics Pétroliers	11.39	4,1	2,83	3,99	6.44	5,94
3-Matériels de transport	13,35	9,33	4,86	6,59	10,85	11,83
4- Machines et autres biens d'équipement	28,01	25,19	20,51	21	24,95	22,33

5-Animaux de reproduction, Lait	0,51	0,56	0,33	0,48	0,41	0,83
6 -Services	9,76	8,22	2,45	3,58	4,4	3,92
7-Accumulation brute des fonds fixes	100	100	100	100	100	100

Source : Calculs opérés à partir des comptes économiques, ONS, 1963-2010.

Cette répartition montre qu'en Algérie, l'investissement a été principalement une affaire de construction et de travaux publics. Cette particularité n'est pas spécifique à ce pays. En France, ce secteur a absorbé 53 % des investissements en 2010⁸, comme pour le Maroc qui a consacré également 52 % de ses investissements à ce secteur en 2010⁹. Les deux autres principales rubriques concernent des équipements de production et de transport qui sont pour l'essentiel importés.

Cette répartition, en Algérie, ne met pas en valeur ce qui va à la formation de la ressource humaine comme les dépenses dédiées à l'enseignement et à recherche scientifique. Ces dépenses sont intégrées soit dans la construction soit dans les équipements¹⁰. En France, et dans les pays développés, la structure de la FBCF (formation brute de capital fixe) contient d'autres rubriques comme les activités scientifiques (10 % de l'investissement global en 2010), et l'information et la communication, et n'échappe pas non plus à la critique¹¹. Mais tous ces investissements sont menés par une diversité d'acteurs économiques qui n'ont ni le même comportement économique, ni la même stratégie, ni la même importance économique.

I.4. Les acteurs de l'investissement

Les acteurs de l'investissement en Algérie n'ont pas véritablement varié au cours des cinquante années de l'indépendance. L'Etat est

⁸ INSEE (2010), *Comptes nationaux*, INSEE, Paris, septembre 2010

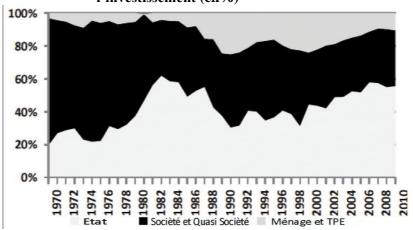
⁹ Direction de la statistique du Maroc, (2012), Les comptes nationaux 1980- 2011, Rabat, 2012

¹⁰Collard F. (2000), «L'investissement», in J.-O. Hairault, *Analyse macroéconomique* (Tome 1), Paris: La Découverte

¹¹ Non intégration de l'investissement immatériel cf. Notamment, Mairesse Jacques, Greenan Nathalie, Topiol-Bensaid Agnès (1999), « Investissements immatériels, productivité et qualifications », Revue économique. Volume 50, n°3, 1999. pp. 417-430

resté le principal acteur direct de l'investissement, par le volume des dépenses d'équipement, et indirect, par le biais des entreprises publiques pendant longtemps. Le graphique 5 montre que l'Etat a occupé la place principale avec 62 % des investissements en 1983. Ce taux n'a jamais encore été atteint depuis cette date. Mais une croissance de la part de l'Etat s'est amorcée depuis l'année 2000 pour atteindre 55,6 % en 2010. Les institutions internationales et de nombreux analystes considèrent qu'il s'agit là d'un facteur important des contre-performances enregistrées en matière de croissance économique 12.

Graphique 5 : Evolution de la part des grands acteurs de l'investissement (en%)



Source : Construit à partir des Comptes économiques et des TEE de 1970 à 2010, ONS.

Entre 1970 et 2010, l'Etat (les administrations publiques au sens de la comptabilité nationale) a été à l'origine de 50,1 % des investissements injectés dans le pays. Les ménages et les entreprises individuelles ont investi 14,1 % et les sociétés et quasi-sociétés non financières, au sens de la comptabilité nationale, 35,8 % (en fait,

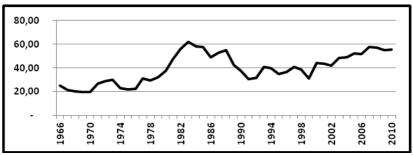
Bourguignon François, « Privatisation et développement : quelques leçons tirées de l'expérience », *Revue d'économie du développement*, 2008/4 Vol. 22, p. 109-126

¹² OCDE, «L'importance de l'investissement privé pour le développement », *Revue de l'OCDE sur le développement*, 2005/2, n° 6, p. 19-23.

principalement les grandes entreprises publiques et privées nationales et étrangères).

Dans cette dernière catégorie, l'entreprise Sonatrach a été également l'acteur principal de l'investissement, puisqu'à elle seule, elle a dirigé plus de 20 % des investissements globaux du pays entre 1966 et 2010. Les entreprises de l'énergie et principalement Sonelgaz, pour l'électricité et le gaz, occupent également une place prépondérante dans l'acte d'investissement. Les entreprises individuelles et les ménages, contrairement à une idée reçue, ont réalisé plus de 14 % des investissements. Ce taux est certes plus faible que celui enregistré au Maroc, à savoir 26 %, ou, en France, 30 % en 2010.

Graphique 6: Evolution du poids de l'Etat dans l'investissement(%)



Source : Construit à partir des Comptes économiques et des TEE de 1963 à 2010, ONS.

Quant aux Investissements directs étrangers (IDE), intégrés dans les grandes entreprises, leur part reste très faible puisqu'elle représente à peine 2,9 % de l'investissement global de la période 1970-2010, alors qu'elle représente 12 % pour le Maroc, 19 % en Tunisie et plus de 16 % en Egypte pour la même période. Les pays industrialisés n'ont pas le même niveau des IDE, comme le montre le tableau 3. La Corée du Sud affiche pratiquement le même taux d'IDE que l'Algérie sur cette période (1970-2010)

Tableau 3 : Volume des investissements globaux et du stock des IDE en milliards de \$ courants à la fin 2010

Pays	FBCF	IDE	IDE/FBCF en %
Algérie	665,8	19,5	2,93
Maroc	351,4	42	11,95
Tunisie	166,8	31,4	18,82
Egypte	454,5	73,1	16,08
Corée	4.367,7	127,1	2,91
France	9.231,4	1.008,3	10,92
Allemagne	13.410,7	674,2	5,03

Source: Construit à partir des données d'United Nations National Accounts Statistics, 2012, et de World Investment Report 2011, UNCTAD, 2012.

En résumé, malgré l'ouverture proclamée de l'économie par les pouvoirs publics depuis le lancement des réformes économiques en 1989, presque 85 % des investissements réalisés dans le pays, en 2009, sont le fait de l'État directement et des entreprises publiques du secteur de l'énergie. Le secteur public reste l'investisseur principal de l'économie. Les PME et les grandes entreprises du secteur privé, malgré le développement important de leur nombre au cours des dernières années¹³ arrivent difficilement à investir dans certains secteurs du fait des blocages bureaucratiques¹⁴, tout comme les IDE qui dépassent difficilement les 2 milliards de dollars par an depuis quelques années¹⁵, soit entre 4 et 6% de l'investissement global. Mais l'essentiel des IDE se dirige vers le secteur des hydrocarbures. Le secteur public est resté le principal acteur de l'investissement en Algérie, car il a le monopole du financement assuré par la rente énergétique.

¹⁵ Les IDE ont évolué de la manière suivante en milliards de dollars, in Banque d'Algérie, op.cit.

2007	2008	2009	2010	2011
1,39	2,49	2,55	3,48	2,04

¹³ Nombre de PME (tous types confondus) est passé de 288 587 en 2003 à 659 309 en décembre 2011, voir notamment *Bulletin statistique de la PME n*° 20, données 2011, édité par le Ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, Alger, 2012

¹⁴ Hafsi Taïeb (2012), «Issad Rebrab, Voir grand, commencer petit et aller vite », Casbah éditions, Alger 2012

I.5. L'investissement reste lié directement à la rente énergétique

Beaucoup d'analyses ont été consacrées à la rente¹⁶ et à l'économie de la rente en Algérie¹⁷, sans toutefois définir, ni identifier la part de la rente dans l'économie. Souvent on assimile rente au chiffre d'affaires réalisé par le secteur des hydrocarbures, ou à la valeur ajoutée de ce secteur ou encore à ses exportations. Les trois types de données sont distincts et induisent des taux différents du poids de la rente énergétique dans l'économie. Pour la Banque mondiale qui a calculé le taux de rente par matière première et par pays¹⁸, la rente est « la différence entre le prix international et les coûts totaux ». Quant à la relation entre investissement et rente, certains travaux montrent que « la rente naturelle n'a jamais un impact statistiquement significatif sur les dépenses en capital, elle semble même associée à une réduction des dépenses consacrées à l'infrastructure économique » 19 . Ce n'est pas le cas en Algérie. En effet, le taux de rente des hydrocarbures (pétrole et gaz) présenté dans le graphique 7 a connu de fortes variations liées à celles du prix mondial du pétrole.

Martinez Luis, Violence de la rente pétrolière. Algérie - Libye - Irak, Paris, Presses de Sciences Po, «Coll. Nouveaux Débats », 2010, 232 pages.

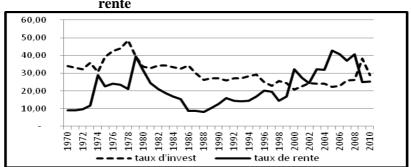
⁻ Aknin Audrey et Serfati Claude, « Guerres pour les ressources, rente et mondialisation », *Mondes en développement*, 2008/3 n° 143, p. 27-42.

¹⁷- Talahite Fatiha (2012), « La rente et l'État rentier recouvrent-ils toute la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui ? », *Revue Tiers Monde*, 2012/2 n°210, p. 143-160

⁻ Malti Hocine, « Le gaspillage de l'or noir », *Confluences Méditerranée*, 2012/2 N°81, p. 103-116.

Estimates based on sources and methods described in "The Changing Wealth of Nations: Measuring Sustainable Development in the New Millennium" (World Bank, 2011).

¹⁹ Philippot Louis-Marie, « Rente naturelle et composition des dépenses publiques », Reflets et perspectives de la vie économique, 2008/4, Tome XLVII, p. 49-63.



Graphique 7 : Evolution du taux d'investissement et du taux de rente

Source : Construit à partir des données de la Banque mondiale, WDI, juin 2012.

Ce schéma révèle qu'il y a eu deux périodes dans les relations entre le taux d'investissement et le taux de rente.

Une première période de 1970 à 1999 au cours de laquelle, le taux d'investissement a été systématiquement supérieur au taux de rente, ce qui signifie que les investissements étaient financés par d'autres ressources financières provenant de l'épargne nationale hors rente et surtout de l'endettement extérieur.

Une deuxième période 2000-2010 au cours de laquelle le taux d'investissement a été inférieur au taux de rente, sauf pour les deux dernières années (2009 et 2010) qui marquent une chute du prix du pétrole généré par la crise économique de 2008.

Globalement, on peut constater que le volume d'investissement reste « collé » à celui de la rente, même si au cours de la première période, il était plus élevé jusqu'en 1986. On constate qu'il y a une forte corrélation entre les deux séries de 1970 à 2010 (R=0,81). Le volume d'investissement est devenu inférieur à celui de la rente, depuis l'année 2002 marquant la hausse du prix du pétrole. Depuis cette date, le niveau de la rente énergétique est nettement élevé et les capacités de sa transformation en capital restent limitées puisque l'Etat accumule une grande partie des réserves de change et les place en bons de trésor américains et autres.

D'après nos calculs, l'Etat a réalisé, entre 1963 et 2010, 50,1 % de l'investissement global du pays. Par rapport à la rente globale de cette période que nous avons calculée selon la méthode de la Banque mondiale, l'Etat a investi l'équivalent de 46,7 % de cette rente. Mais

si on ajoute aux investissements de l'Etat ceux réalisés dans le secteur de l'énergie par Sonatrach et Sonelgaz, l'investissement atteint la proportion 79,8 % de l'investissement global entre 1963 et 2010. Cet investissement public (celui de l'Etat et celui des deux grandes sociétés de l'énergie) représente presque les trois quarts (74,4 %) de la rente de la période. Signalons que les réserves de change accumulées par l'Etat à la fin décembre 2010 représentaient 38,2 % de cette rente. Ce qui signifie qu'une bonne partie des investissements réalisés par les deux sociétés, a été financée soit par des ressources propres, soit par des IDE.

Investissement ### Rentes

Graphique 8 : Evolution des investissements et de la rente en milliards de dollars courants

Source : Construit à partir des données de la Banque mondiale, WDI, juin 2012.

Enfin, ces données montrent que malgré des affirmations rapides concernant son faible impact sur le reste de l'économie, sous prétexte qu'il serait totalement externalisé, le secteur des hydrocarbures exerce des effets d'entrainement non négligeables sur tout le pays²⁰.

I.6.La faiblesse des conditions d'investissement

Tous les acteurs de l'investissement se plaignent du climat difficile des affaires en Algérie. Les études des institutions internationales, notamment celles de la Banque mondiale, connue sous l'appellation de Doing Business²¹, publiées annuellement, tout comme les différen-

Mekideche Mustapha, « Le secteur des hydrocarbures en Algérie », Piège structurel ou opportunité encore ouverte pour une croissance durable?, Confluences Méditerranée, 2009/4 N°71, p. 153-166.

²¹ Banque mondiale (2012), « Doing Business 2011 »

tes représentations du patronat algérien²² confirment cette observation. Le classement de l'Algérie, en 2011, à la 136ème place sur 180 pays bien loin derrière l'Egypte et les pays du Maghreb illustre une image de cette difficulté. En termes de création d'entreprise, ce qui est le principal acte de l'investissement nouveau, l'Algérie est classée à la 150ème place. Les procédures, les délais et les coûts y sont élevés et n'attirent ni l'investisseur national ni l'investisseur étranger. De plus, l'opacité des règles juridiques et leur trop grande instabilité semblent constituer le principal facteur de blocage. Bien sûr, le problème de financement n'en constitue pas moins un facteur important de blocage au développement de l'entrepreneuriat. Ce qui oblige les petites et moyennes entreprises (PME)²³ et même les grandes entreprises²⁴ à recourir principalement à l'autofinancement.

Tableau 4 : Classement des pays en matière de climat des affaires

2011	Algérie	Maroc	Tunisie	Égypte
Ease of Doing Business (Rang)	136	114	55	94
Création d'entreprise (Rang)	150	82	48	18
Procédures (nombre)	14	6	10	6
Délai (jours)	24	12	11	7
Coût (% du revenu par habitant) Capital minimum versé (% du revenu	12,9	15,8	5	6,3
par habitant)	34,4	11,2	0	0
Transfert de propriété Rang	165	124	64	93
Obtention de prêts Rang	138	89	89	72
Protection des investisseurs Rang	74	154	74	74
Paiements des impôts Rang	168	124	58	136
Commerce transfrontalier Rang	124	80	30	21
Coût à l'export (USD par conteneur)	1.248	700	773	613

[,]

²² FCE (Forum des Chefs d'Entreprise) notamment, symposium « De l'urgence d'une nouvelle politique économique moins dépendante des hydrocarbures » Alger, 14 et 15 mars 2012.

ONS, Premier recensement économique 2011, Résultats préliminaires de la première phase, janvier 2012.

Témoignage de Rebrab Issad, patron du Groupe Cevital *in* Hafsi Taïeb (2012), « *Issad Rebrab, Voir grand, commencer petit et aller vite* », 390 p., Casbah éditions, Alger, 2012

Coût à l'import (USD par conteneur)	1.428	1.000	858	698
Fermeture d'entreprise Rang	51	59	37	131

Source : Construit à partir des données du Rapport sur le Doing Business 2011, Banque Mondiale

I.7. Le difficile financement du secteur privé

Pour le développement de l'économie de marché, et principalement dans les activités concurrentielles, la théorie économique semble faire consensus autour de l'importance du secteur privé, comme moteur principal de ce développement²⁵. Quelle a été l'importance du financement de l'investissement privé en Algérie au cours de la période étudiée ?

Les données de la Banque mondiale permettent de situer l'évolution des crédits accordés au secteur privé par rapport au PIB. Pour 2011, le crédit accordé au secteur privé représentait 14,78 % du PIB en Algérie, alors qu'il a été de 31,3 % en Egypte, 71,21 % au Maroc, 76,42 % en Tunisie et plus de 100 % pour la plupart des pays industrialisés. De ce point de vue, l'Algérie se classe à la 148ème place sur 167 pays.

Tableau 5 : Poids du secteur privé dans le financement bancaire

2011	Crédit bancaire au secteur privé en % du PIB
Algérie	14,78
Maroc	71,21
Tunisie	76,42
Egypte	31,3
Turquie	50,08
Chine	127,02
Malaisie	115,93
Inde	50,60
Corée	100,48

Source : Construit à partir des données de la Banque mondiale, WDI, juin 2012.

5

²⁵ Bourguignon François, « Privatisation et développement : quelques leçons tirées de l'expérience », *Revue d'économie du développement*, 2008/4, Vol. 22, p. 109-126.

Ces données sont assez significatives d'un très fort rationnement de crédit, est-on tenté de dire, volontaire du financement du secteur privé en Algérie. On peut même s'étonner de constater que le pays se classe parmi les 10 derniers au monde en termes de taux de financement du secteur privé avec les pays les plus pauvres du monde²⁶ (Niger, Yémen, Afghanistan, Madagascar, Tchad ...). Face à cette donnée relative au financement, il n'est pas étonnant que la part de l'investissement privé soit aussi faible et ne représente pour 2010 que 15 % de l'investissement global.

A la suite de cette présentation des différents aspects de l'investissement réalisé en Algérie au cours des cinquante dernières années, on peut s'interroger sur la nature des performances enregistrées de l'économie.

Tout d'abord, l'économie a-t-elle enregistré une croissance en adéquation avec le niveau des investissements réalisés ?

2. Une croissance modeste

Tout d'abord quels ont été les résultats en termes de croissance économique engendrée au cours de la période étudiée ?

La mesure de cette croissance se fait traditionnellement par le PIB global mais la performance est souvent mesurée par le PIB par habitant qui tient compte du volume de la population. Bien entendu, la pertinence du PIB à mesurer la performance et les insuffisances d'une économie a fait l'objet de nombreux débats²⁷. Toutefois, le PIB reste un indicateur significatif pouvant donner une image de la performance économique d'un pays et surtout de l'évolution de cette image, sans parler de la possibilité offerte de la comparaison internationale.

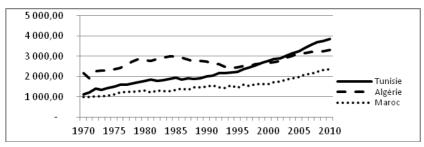
Alors que les banques publiques croulent sous le volume des liquidités inexploitées au cours des dernières années. La Banque d'Algérie souligne dans son dernier Rapport annuel « l'excès structurel des liquidités bancaires » page 130, in Rapport 2011, Evolution économique et monétaire de l'Algérie, mai 2012, 153 pages.

Stiglitz Joseph E, (Prix Nobel d'Economie), Président de la Commission, Amartya Sen (Prix Nobel d'Economie), Conseiller de la Commission, Jean-Paul Fitoussi, Coordinateur de la Commission, « Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », La documentation française, 324 p. Paris, 2010. Site: www.stiglitz-sen-fitoussi.fr

2.1. Un taux de croissance modeste à long terme

De 1964 à 2010, le taux de croissance annuel moyen du PIB/habitant a été de 1,40 %. Il a été de 3,25 % en Tunisie, de 2,21 % au Maroc et de 5,63 % en Corée du sud. Ainsi, le PIB par habitant n'a été multiplié que par 1,9 en Algérie entre 1964 et 2010, alors qu'en Tunisie, il a été multiplié par 4,4, au Maroc par 2,7 et en Egypte par 3,9. Bien entendu, la comparaison avec les champions asiatiques, n'est pas de mise puisqu'en Corée du sud, il a été multiplié par 12,4 et en Chine par 27,5.

Graphique 9 : Evolution du PIB/habitant en dollars constants de 2005



Source: Construit à partir d'United Nations National Accounts Statistics, 2012

2.2. Une évolution cyclique

L'examen du PIB/habitant sur le long terme permet de mettre en relief trois principales périodes entre 1964 et 2010.

- Une première période de 1964 à 1985 caractérisée par une forte croissance du PIB/habitant : le taux annuel moyen a été de 2,30 %.
- Une deuxième période de forte récession, entre 1986 et 1994 : le taux annuel moyen de croissance a été négatif, soit -2,35 %
- Une troisième période de croissance molle de 1995 jusqu'à présent avec un taux annuel moyen de 1,95 %.

La première période (1964-1985) constitue la seule période qui voit l'Algérie enregistrer un taux de croissance relativement élevé par rapport au Maroc. Quant à la Tunisie, elle a toujours enregistré un taux de croissance de son PIB/habitant supérieur à celui des deux autres pays du Maghreb, comme le montre le graphique 2. Cette période ne correspond pas au traditionnel découpage politique, et remet en cause l'idée selon laquelle la croissance s'est inversée après le décès

du Président Boumediene en décembre 1978. Ainsi ces données montrent que les cycles économiques ne correspondent pas tout à fait aux cycles politiques²⁸.

Au cours de la deuxième période²⁹, une partie de la croissance réalisée auparavant a été gommée par les effets d'une crise profonde de ressources financières entraînant un taux de croissance négatif sur neuf ans.

Sur la longue période, la croissance du PIB par habitant en Algérie a été plus faible que celle des pays du Maghreb. Entre 1964 et 2010, le PIB/habitant a été multiplié par 1,9 en Algérie, alors que le Maroc l'a multiplié par 2,7 et la Tunisie par 4,4. La crise enregistrée par l'Algérie en 1986, à la suite de la baisse importante du prix du pétrole entraînant une chute des revenus d'exportations des hydrocarbures de 40 % a coïncidé avec un niveau d'endettement élevé, hérité des périodes de forts investissements dans le secteur public.

205 190 175 160 145 130 115 100 85

Graphique 10 : Evolution de l'indice du PIB/habitant

Source : Construit à partir des données de la Banque mondiale, WDI, juin 2012.

8

Les différentes périodes politiques sont les suivantes : le Président Ben Bella (1962-1965), le Président Boumediene (1965-1978), le Président Bendjedid (1979-1992), le Président Boudiaf (1992), le Président Kafi (1992-1994), le Président Zeroual (1994-1999), le Président Bouteflika (depuis 1999).

Les exportations de biens et services ont atteint en 1985 la valeur de 13 664 millions de dollars. En 1986, elles n'ont pas dépassé la valeur de 8 188 millions de dollars. En 1986, les importations ont atteint la valeur de 14 760 millions de dollars et le service de la dette extérieure a atteint en 1986 la somme de 5 152 millions de dollars, générant ainsi un besoin de financement de 11 725 millions de dollars, somme supérieure à une année d'exportation!

Quant à la troisième période, elle débute avec la mise en œuvre du Programme d'ajustement structurel (PAS) auquel l'Algérie a été astreinte de souscrire (1994-1997). Il a fallu attendre l'année 2004 pour rattraper et dépasser le niveau du PIB/habitant de 1985. Entre 1994 et 2010, le PIB/habitant de l'Algérie a été multiplié par un peu moins de 1,4, celui du Maroc par 1,5 et celui de la Tunisie par 1,7. Ces faibles performances de l'économie algérienne traduisent très mal l'effort d'investissement consenti au cours de ces différentes périodes. Quels sont les principaux facteurs explicatifs ?

2.3. Une disproportion entre l'investissement et la croissance : quelles explications ?

Le taux d'investissement de l'Algérie est classé en 2010 parmi les plus élevés. Il classe l'Algérie à la 17ème place bien loin derrière des pays comme la Chine ou le Vietnam. Mais en termes de croissance, l'Algérie se classe en 2010, à la 107ème place. Le tableau montre qu'il n'y a pas de relation linéaire entre un taux élevé d'investissement et un taux de croissance également élevé, sauf pour un petit nombre de pays. Il y a donc un décalage important entre les efforts consentis en termes d'investissement et la croissance du PIB par habitant. De nombreuses explications sont fournies et concernent globalement ce que le prix Nobel d'Economie Douglass North appelle « la matrice institutionnelle »³⁰

Tableau 6 : Comparaison des taux de croissance et d'investissement

	Croissance du PIB par habitant		Investisser	ment
2010	Taux en %	Rang	en % PIB	Rang
China	9,83	4	45,45	3
Turkey	7,65	13	18,74	119
India	7,31	15	29,48	16
Korea, Rep.	5,88	36	28,64	19
Indonesia	5,02	44	32,15	11

North Douglass (2004), Understanding the Process of Economic Change, Princeton University Press, 2004, traduit en français sous le titre: Le processus du développement économique, Editions d'Organisation, Paris, 2005.

Egypt	3,33	72	18,60	121
Tunisia	2,62	90	24,28	49
Morocco	2,61	91	30,67	14
Algeria	1,79	107	29,08	17
Arab World	1,35	123	21,88	71
Saudi Arabia	1,35	123	21,05	83
France	0,93	137	19,31	113
Greece	(3,80)	180	16,62	143

Source : Construit à partir des données de la Banque mondiale, WDI, juin 2012.

Comme le résumait l'ancien ministre des finances, A. Benachenhou, « la croissance réelle est en deçà de la croissance potentielle » ³¹. Les explications avancées sont multiples : on incrimine, à la fois, l'inadéquation de la matrice institutionnelle ³², l'effet de la rente ³³, le démantèlement tarifaire trop rapide ³⁴, la faiblesse du nombre des entreprises ³⁵, le comportement rentier des agents économiques, l'importance du secteur informel ³⁶, l'importance de la corruption ³⁷ et les limites du modèle de croissance hors hydrocarbures ³⁸.

³¹Benachenhou Abdellatif « Pour être bonne, une idée ne doit pas être excessive » Le Quotidien d'Oran, 21 septembre 2006.

³²Bouyacoub Ahmed, «Investissements massifs et faiblesse de la croissance : une affaire d'institutions? » Colloque international « Croissance et Institutions », CREAD et Université d'Oran, 12-13 mars 2006.

³³Benabdallah Youcef, « Rente et désindustrialisation », *Confluences Méditerranée*, 2009/4 N°71, p. 85-100.

³⁴Voir à ce sujet le numéro spécial de la revue *Les Cahiers du CREAD* intitulé « Monnaie, croissance et ouverture », N°75, Alger, 2006 et Abbas Mehdi, « L'accession à l'OMC » Quelles stratégies pour quelle intégration à la mondialisation ?, *Confluences Méditerranée*, 2009/4 N°71, p. 101-118.

³⁵ Benachenhou Abdellatif, *op. cit.*

³⁶ Forum des chefs d'entreprise, symposium « *De l'urgence d'une nouvelle politique économique moins dépendante des hydrocarbures* » Alger, 14 et 15 mars 2012

³⁷ Hachemaoui Mohammed, « La corruption politique : l'envers de l'autoritarisme en Algérie » *Esprit*, juin 2011.

Ministère de la Prospective et de la Statistique, *Rapport sur l'état économique de la Nation*, avril 2011. Le rapport insiste sur la forte dépendance de l'économie algérienne vis-à-vis des marchés extérieurs, qu'elle n'a pas réussi à remettre en cause, et qui ne favorise pas la croissance parce que, conclut le *Rapport*, « la décision de croissance n'appartient pas en dernier ressort à l'Algérie » (p. 37).

Au-delà de ces explications, un diagnostic exhaustif reste à établir comme le soulignait l'ancien ministre des finances.

Mais certains aspects de ce type de croissance méritent d'être mis en évidence. En effet, ce type de croissance a été caractérisé de « croissance pro-pauvres³⁹ », parce qu'elle a entraîné une réduction des inégalités de revenu. Entre 1990 et 2004, l'indice de Gini, qui mesure l'inégalité de revenu, est passé, en Algérie, de 40,1 % à 35,3 %, alors que le Maroc a enregistré respectivement 39,2% et 39,5% et la Tunisie 40,2 % et 40,8 %. L'indice de croissance pro-pauvre calculée pour ces pays montre que l'Algérie a enregistré un indice de 0,77 laissant supposer que la croissance enregistrée, entre 1990 et 2004, a été favorable à la réduction de la pauvreté monétaire⁴⁰. Cette étude confirme d'ailleurs les résultats d'une autre étude qui concluait que le taux de pauvreté (en % de la population globale) avait baissé entre 2000 et 2006⁴¹, passant de 12,1 % à 5,6 %. Enfin, cette dernière étude estime que le nombre de pauvres avait baissé de 53% entre 1995 et 2006.

Ces résultats qui méritent d'être approfondis, remettent en cause l'analyse de la performance en termes de croissance du PIB/habitant seulement, car une bonne partie des investissements réalisés concerne de multiples aspects de reproduction des ressources humaines (éducation, santé, revenu, logements, accès à l'eau et à l'énergie), à travers des investissements en infrastructures de tous ordres. L'indicateur du développement humain calculé annuellement par le PNUD⁴² permet

,,

³⁹ Mokaddem Lamia et Boulila Ghazi, « Croissance pro-pauvres dans des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord », Revue d'économie du développement, 2011/1 Vol. 25, p. 77-105.

⁴⁰ L'étude citée plus haut (Mokaddem Lamia et Boulila Ghazi) montre que l'indice de croissance pro-pauvres est de O,77 pour l'Algérie se trouvant dans le groupe ayant eu une croissance pro-pauvres avec la Tunisie (0,83) et la Turquie (0,83); par contre, la Maroc (0,64) et l'Egypte (0,62) se retrouvent dans le groupe d'une croissance modérément pro-pauvres.

⁴¹ Boulahbal Bachir « La dynamique de la pauvreté en Algérie » in Musette M. Saib « Paupérisation des sociétés maghrébines » Reflets de l'économie sociale, volume 4, CREAD, 2007.

⁴² L'indicateur de développement humain (IDH) est un indice statistique composite, créé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1990 pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde. L'IDH se fonde sur trois critères majeurs: l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le niveau de vie. Il a été développé en 1990 par l'économiste indien Amartya Sen et

de mieux évaluer les progrès de développement réalisés par l'Algérie et plus généralement de chacun des pays du Maghreb.

3. Un développement humain non négligeable

Si les résultats en termes de croissance du PIB/habitant ne sont pas comparativement satisfaisants en Algérie, c'est qu'une bonne partie des investissements concerne les multiples aspects de reproduction des ressources humaines (éducation, santé, revenu, logements, transports, accès à l'eau et à l'énergie). Ces investissements n'ont pas d'impact direct et immédiat sur la croissance. Par contre, ils transforment le mode vie des citoyens et contribuent au développement du pays. Quelle a été l'évolution de l'indicateur du développement humain calculé par le PNUD ?

3.1. Une croissance appréciable de l'indicateur de dévelo-ppement humain

L'analyse de l'évolution de l'indicateur du développement humain (IDH), sur le long terme, permet de tirer deux conclusions importantes :

Malgré des évolutions différentes entre les trois pays du Maghreb, aux différents plans institutionnels, politiques, organisationnels et économiques, pendant une longue période 1966-1994, et des volumes d'investissement très différents, on constate que les écarts et similitudes existants en 1970 sont restés pratiquement les mêmes en 2010, principalement entre l'Algérie et la Tunisie, d'une part, et l'Algérie et le Maroc, d'autre part. Les mauvaises performances du PIB/habitant de l'Algérie n'ont pas eu un effet de rupture dans l'évolution de l'IDH par rapport aux autres pays.

En Algérie, malgré la crise profonde qui a frappé le pays, au plan économique d'abord dès 1986 et au plan politique dès 1992, et une chute remarquable du PIB/habitant qui a duré neuf ans (1986-1994), la courbe de l'IDH a connu un faible infléchissement, au cours de cette période. Mais il n'a jamais cessé de croître. Nombre d'enseignements

l'économiste pakistanais Mahbub ul Haq. Pour le prix Nobel d'économie A. Sen comme pour le PNUD, le développement est plutôt, en dernière analyse, un processus d'élargissement du choix des gens qu'une simple augmentation du revenu national.

peuvent être tirés de ces évolutions, confirmant que le développement, ne saurait se réduire, à long terme, à la simple croissance économique.

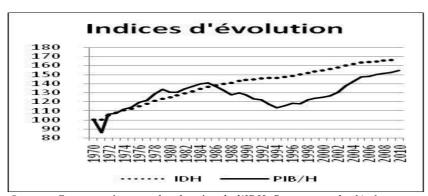
0,800 0,750 0,700 0,650 0,600 0,550 0,500 0,450 0,400

Graphique 13 : Evolution de l'IDH

0,350 0,300

Source: Construits à partir des données de l'IDH, Rapport sur le développement humain, 2010, PNUD.

1970 1980 1986 1990 2000 2010



Graphique 14: Evolution des indices IDH et PIB/h

Source : Construits à partir des données de l'IDH, Rapport sur le développement humain, 2010, PNUD.

3.2. Un net progrès de la qualité des ressources humaines

Les éléments constitutifs du développement humain (éducation, santé, revenu) ont fait l'objet d'investissements intensifs de la part de l'Etat et les résultats sont très visibles au bout de quarante ans sur la période 1970-2011. En dehors du revenu par habitant dont l'indice n'a varié

que de 12.7 % en quarante ans, les autres paramètres ont connu, comme le montre le tableau 7, des progrès spectaculaires.

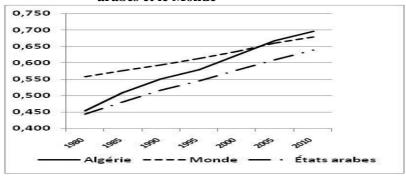
Tableau 7: Evolution des éléments constitutifs du développement

numam		
	1970	2011
Espérance de vie à la naissance (en années)	52,9	73,1
Taux d'alphabétisation des adultes (en % d'âges de 15		
ans et plus)	22,2	74,9
Taux brut de scolarisation combiné (primaire au secondaire) en %	37,5	78,0
Taux de scolarisation dans le supérieur en %	1,5	32,1
Indice de revenu	0,55	0,62

Source: Construit à partir des données Rapport sur le développement humain, 2011, PNUD et Unesco, 2012.

Enfin, pour une comparaison plus large, le Graphique 15, construit à partir des données du dernier rapport du PNUD⁴³, montre aussi que le niveau de l'Algérie, en 1980, était inférieur à la moyenne mondiale de presque dix points et similaire à la moyenne des pays arabes. En 2011, le niveau de l'IDH de l'Algérie a largement dépassé la moyenne mondiale et bien entendu la moyenne des pays arabes. Pourtant, comme on l'a bien noté, la crise économique et politique qui a frappé l'Algérie a débuté en 1986.

Graphique 15 : Evolution de l'IDH en comparaison avec les Etats arabes et le Monde



Source: Construit à partir des données du HDR 2011, PNUD, 2011.

.

⁴³ PNUD 2011, Rapport sur le développement humain 2011.

Conclusion

L'examen de l'évolution des investissements réalisés en Algérie sur une longue période (1964-2011) et des impacts en termes de croissance et de développement, dans une démarche comparative, permet de tirer un certain nombre de conclusions importantes :

- D'une manière générale, il est clair que les investissements réalisés en Algérie sont beaucoup plus importants que ceux de pays comparables, mais les résultats en termes de simple croissance économique sont relativement beaucoup plus faibles.
- 2. L'Algérie a connu, une crise économique profonde à partir de 1986⁴⁴, due apparemment à une chute de ses ressources financières d'exportation des hydrocarbures et coïncidant avec des échéances de remboursement d'un endettement étranger qui apparaissait comme colossal, à cette époque. Cet endettement a été généré par les investissements réalisés dans les entreprises publiques entre 1969 et 1977. Le pari des pouvoirs publics n'était pas engagé seulement sur les recettes des hydrocarbures à cette époque pour rembourser cette dette mais sur l'arrivée à maturité des projets d'investissement dès le début des années 1980, et la capacité retrouvée des entreprises publiques à dégager de forts surplus financiers⁴⁵. Cette prévision ne se réalise pas malgré les réformes de restructuration du tissu économique public entamées dès 1982⁴⁶. La chute du prix du pétrole, comme contre-choc à l'envolée des prix de l'année 1980, génère, à la fois, une forte crise économique marquée par un étranglement de l'Etat face à l'incapacité de mobiliser des ressources pour achever des projets d'investissements, et, faire face aux échéances de la dette extérieure. Le pays se met à emprunter des sommes importantes à court terme à des taux d'intérêt très élevés pour faire face aux échéances de remboursement de sa dette entre 1986 et 1990. L'avènement d'octobre 1988 met fin au « rêve socialiste », et rappelle une dure réalité :

4

⁴⁴ La nature et les conséquences de cette crise n'ont jamais été réellement analysées. Elle a toujours été présentée comme une simple crise ayant entrainé une crise de liquidités due à un effondrement du prix du baril de pétrole.

⁴⁵ Bouyacoub Ahmed (1987), « La gestion des entreprises publiques industrielles » 1962-1985, 2 tomes, OPU, Alger.

⁴⁶ Bouyacoub Ahmed (1987), sous la direction de, L'entreprise publique restructurée, numéro spécial, les cahiers du cread, n°12, 1987.

- l'incapacité de l'Etat à tout prendre en charge. Cette date est le prélude à une crise institutionnelle et politique⁴⁷ très grave qui durera une dizaine d'années.
- 3. L'analyse des contenus de l'investissement fait apparaître que ce processus, étant largement dominé par les dépenses publiques d'équipement (50,1 % de l'ensemble des investissements réalisés entre 1970 et 2010, sans parler des investissements des entreprises publiques), est devenu progressivement une affaire de constructions et de travaux publics, dirigée principalement par le secteur public, qui, pour la réalisation des projets, fait appel aux grands groupes internationaux de toutes nationalités.
- 4. Il en découle naturellement un taux de croissance plus faible que celui des pays où l'investissement est le fait de grands groupes industriels (Corée du Sud, Chine, etc.) recherchant une augmentation de la production et s'inscrivant dans la compétition internationale. A une moindre échelle, ce fut le cas aussi du Maroc et de la Tunisie. Pour l'Algérie, l'accent a été orienté principalement sur le rattrapage dans le domaine de la scolarisation à tous les niveaux, la santé, le transport, l'accès à l'eau, l'accès à différentes formes d'énergie et à l'emploi. Les résultats ne sont pas trop perceptibles sur la croissance économique considérée comme « molle », mais sont très significatifs sur les aspects du développement humain. L'Algérie affichait un niveau de développement humain plus faible que le niveau de la moyenne du monde arabe et largement inférieur à celui de la moyenne mondiale en 1970. En 2010, ces niveaux furent très largement dépassés.
- 5. Bien qu'elle soit à l'origine de nombreuses corruptions⁴⁸, la rente énergétique, dont bénéficie le pays et que de nombreuses analyses assimilent à une « tare »⁴⁹ ou tout au moins à un « atout et frein⁵⁰»,

⁴⁷ Mahiou Ahmed (2001), « Les contraintes et incertitudes du système politique », in (sous la direction) de Ahmed Mahiou et Jean-Robert Henry (sous la direction), Où va l'Algérie?, Karthala-Iremam, 2001.

⁴⁸ Hachemaoui Mohammed (2011), « La corruption politique : l'envers de l'autoritarisme en Algérie » revue *Esprit*, juin 2011.

Hachemaoui Mohammed (2012) « La rente entrave-t-elle vraiment la démocratie ?, Réexamen critique des théories de « l'État rentier » et de la « malédiction des ressources », Revue française de science politique, 2012/2, Vol. 62, p. 207-230.

⁴⁹ Brahim Gacem (2007), » La rente pétrolière en Afrique: bénédiction ou malédiction? » Finance & Bien Commun 2007/3 (N° 28-29).

a servi à l'équipement d'un vaste territoire et à relever le niveau de développement humain de l'Algérie la plaçant, en 2010, à la 84ème place et, pour la première fois de son histoire, dans *le groupe de pays à développement élevé* (juste après la Tunisie et la Turquie). Mais en 2011, elle a perdu cette position en retombant à la deuxième place du groupe de pays à développement moyen. Avec son vaste territoire et sa croissance démographique, l'absence de la rente énergétique, n'aurait pas permis au pays de franchir les premières étapes du développement humain, comme c'est le cas actuellement de nombreux pays africains qui affichent en 2012 le niveau qu'avait l'Algérie en 1970, comme le Congo ou le Soudan, pays encore plus peuplés que l'Algérie.

- 6. L'analyse très détaillée de la nature des investissements réalisés en Algérie permet de montrer que l'Etat et deux grandes sociétés de l'énergie (Sonatrach et Sonelgaz) ont été à l'origine de presque 80 % des investissements réalisés entre 1963 et 2010. Ce qui explique, partiellement, pourquoi ces investissements ne génèrent pas de la croissance économique traditionnelle, car les prix de ces deux sociétés sont en grande partie encore administrés. Pour la Sonatrach, en 2010, la production vendue sur le marché national (pétrole, gaz et produits pétroliers) représente 23,4 % de sa production physique globale, mais elle n'a rapporté que 4,7 % de son chiffre d'affaires. La différence entre ces deux taux représente une subvention indirecte au marché intérieur, qui ne laisse aucune trace sur la croissance. Quant à la Sonelgaz, tous ses prix au consommateur sont administrés, et font apparaître un niveau de chiffre d'affaires plus faible que ce qu'il aurait pu être si les prix étaient plus libres. Pour ce qui est du domaine de l'Etat, les investissements en infrastructures ne produisent pas naturellement, à court terme, de la croissance, comme le montrent de nombreuses études⁵¹.
- 7. Enfin, l'indicateur de développement humain (IDH) a connu une croissance non négligeable au cours de la période 1970-2010

⁵⁰ Ainas Yanis, Ouarem Nacer et Souam Saïd., « Les hydrocarbures : atout ou frein pour le développement de l'Algérie ? », Revue Tiers Monde, 2012/2, n°210, p. 69-88.

⁵¹ OCDE, «L'investissement en infrastructures : liens avec la croissance et rôle des politiques publiques », *Réformes économiques*, 2009/1, n° 5, p. 169-186.

malgré la crise profonde qui a frappé l'Algérie pendant plus d'une décennie⁵². C'est l'un des résultats positifs de ces investissements massifs non performants économiquement.

Références bibliographiques

Abbas Mehdi, (2009). «L'accession à l'OMC» Quelles stratégies pour quelle intégration à la mondialisation ?, *Confluences Méditerranée*, 2009/4 N°71, p. 101-118.

Ainas Yanis, Ouarem Nacer & Souam Said, **(2012).** «Les hydrocarbures : atout ou frein pour le développement de l'Algérie ? », *Revue Tiers Monde*, 2012/2, n°210, p. 69-88.

Aknin Audrey & **Serfati Claude**, (**200**8). «Guerres pour les ressources, rente et mondialisation », *Mondes en développement*, 2008/3 n° 143, p. 27-42.

Banque d'Algérie. Différents rapports annuels de 2000 à 2011. Evolution économique et monétaire de l'Algérie,

Banque d'Algérie, (2012). Rapport 2011, Evolution économique et monétaire de l'Algérie, mai 2012, 153 pages.

Banque mondiale, (2012). «Doing Business 2011 »

Banque mondiale, (2012), WDI (1960-2011), mars 2012

Beaud M & Dostaler G, (1993). *La pensée économique depuis Keynes*, Paris, Seuil

Benabdallah Youcef, (2009). «Rente et désindustrialisation », *Confluences Méditerranée*, 2009/4 N°71, p. 85-100.

Benabdallah Youcef, (2006). « Monnaie, croissance et ouverture », *Les Cahiers du CREAD* intitulé N°75, Alger, 2006.

Benachenhou Abdellatif, (2006). « Pour être bonne, une idée ne doit pas être excessive » *Le Quotidien d'Oran*, 21 septembre 2006.

Boulahbal Bachir, (2007). «la dynamique de la pauvreté en Algérie » in Musette M. Saib « Paupérisation des sociétés maghrébines » *Reflets de l'économie sociale*, volume 4, CREAD, 2007.

⁵² Bouyacoub Ahmed, « Quel développement économique depuis 50 ans ? », Confluences Méditerranée, 2012/2, n°81, p. 83-102.

Bourguignon François, **(2008).** «Privatisation et développement : quelques leçons tirées de l'expérience», *Revue d'économie du développement*, 2008/4 Vol. 22, p. 109-126.

Bouyacoub Ahmed, (2012). «Quel développement économique depuis 50 ans ? », *Confluences Méditerranée*, 2012/2, n°81, p. 83-102. **Bouyacoub Ahmed, (2006).** «Investissements massifs et faiblesse de la croissance: une affaire d'institutions ?» *Colloque international* « *Croissance et Institutions* », *CREAD et Université d'Oran*, 12-13 mars 2006.

Bouyacoub Ahmed, (1987). *La gestion des entreprises publiques industrielles 1962-1985*, 2 tomes, OPU, Alger.

Bouyacoub Ahmed, (1987). Sous la direction de, L'entreprise publique restructurée, numéro spécial, *Les Cahiers du Cread*, n°12, 1987.

Collard F, (2000). «L'investissement », in J.-O. Hairault, *Analyse macroéconomique* (Tome 1), Paris : La Découverte,

CREAD, (2006). Les Cahiers du CREAD, numéro spécial intitulé « Monnaie, croissance et ouverture », N°75, Alger, 2006.

Direction de la statistique du Maroc, (2012). Les comptes nationaux 1980-2011, Rabat, 2012.

Forum des chefs d'entreprise. Symposium « *De l'urgence d'une nouvelle politique économique moins dépendante des hydrocarbures* » Alger, 14 et 15 mars 2012.

Gacem Brahim, (2007). «La rente pétrolière en Afrique : bénédiction ou malédiction ? » *Finance & Bien Commun* 2007/3 (N° 28-29).

Hachemaoui Mohammed, (2012), « La rente entrave-t-elle vraiment la démocratie ?, Réexamen critique des théories de « l'État rentier » et de la « malédiction des ressources », *Revue française de science politique*, 2012/2, Vol. 62, p. 207-230.

Hachemaoui Mohammed, (2011). «La corruption politique : l'envers de l'autoritarisme en Algérie » revue *Esprit*, juin 2011.

Hafsi Taïeb, (2012). « Issad Rebrab, Voir grand, commencer petit et aller vite », *Casbah éditions*, Alger 2012.

INSEE (2010). *Comptes nationaux*, INSEE, Paris, septembre 2010 **Mahiou Ahmed**, (2001). « Les contraintes et incertitudes du système politique », in Ahmed Mahiou et Jean-Robert Henry (sous la direction), *Où va l'Algérie* ?, Karthala-Iremam, 2001.

Mairesse J, Mulkay B, & Hall B-H, (2001), Investissement des entreprises et contraintes financières en France et aux Etats-Unis, *Économie et Statistique*, vol.341-342, pp. 67-84.

Mairesse Jacques, Greenan Nathalie & Topiol-Bensaid Agnès, (1999). « Investissements immatériels, productivité et qualifications », *Revue économique*. Volume 50, n°3, 1999. pp. 417-430.

Malti Hocine, **(2012).** «Le gaspillage de l'or noir», *Confluences Méditerranée*, 2012/2 N°81, p. 103-116.

Martinez Luis, (2010). Violence de la rente pétrolière. Algérie - Libye - Irak, Paris, Presses de Sciences Po, «Coll. Nouveaux Débats », 2010, 232 pages.

Mekideche Mustapha, (2009). «Le secteur des hydrocarbures en Algérie », Piège structurel ou opportunité encore ouverte pour une croissance durable?, *Confluences Méditerranée*, 2009/4 N°71, p153-166.

Ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, Alger, 2012. Bulletin statistique de la PME n° 20, données 2011.

Ministère de la Prospective et de la Statistique, (2011). Rapport sur l'état économique de la Nation, avril 2011.

Mokaddem Lamia & Boulila Ghazi, (2011). «Croissance propauvres dans des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord », *Revue d'économie du développement*, 2011/1 Vol. 25, p. 77-105.

Mouchot Claude, (2003). *Méthodologie économique*, Editions du Seuil, 2003.

North Douglass, (2004). *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton University Press, 2004, traduit en français sous le titre: *Le processus du développement économique*, Editions d'Organisation, Paris, 2005.

OCDE, **(2005)**. «L'importance de l'investissement privé pour le développement», *Revue de l'OCDE sur le développement*, 2005/2, n° 6.

OCDE, (2009). «L'investissement en infrastructures : liens avec la croissance et rôle des politiques publiques », *Réformes économiques*, 2009/1, n° 5.

ONS, séries *Collections statistiques et Données statistiques*, de 2000 à 2012.

ONS, (2011). Premier recensement économique 2011, Résultats préliminaires de la première phase, janvier 2012.

ONU, (2012). National Accounts Main Aggregates Database, 2012. **PNUD**, Rapport sur le développement humain de 1990 à 2011.

Philippot Louis-Marie (2008). « Rente naturelle et composition des dépenses publiques », *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2008/4, Tome XLVII.

Stiglitz Joseph E, Amartya Sen & Jean-Paul Fitoussi, (2010), « Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », La documentation française, 324 p. Paris, 2010. Site: www.stiglitz-sen-fitoussi.fr

Talahite Fatiha, (2012). «La rente et l'État rentier recouvrent-ils toute la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui? », *Revue Tiers Monde*, 2012/2 n°210, p. 143-160.

Villieu Patrick, (2007). *Macroéconomie : L'investissement*, Paris : La Découverte, 2ème éd.

World Bank, (2011). "The Changing Wealth of Nations: Measuring Sustainable Development in the New Millennium", 2011.